

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/08/26-06	Finances : Budget annexe ZA de la Dinotte 2 - Décision modificative n°1
Date et heure de la séance	26 août 2025 - 19h00
Lieu	Salle « La Sapinière » - Jaleyrac
Date de la convocation	20 juin 2025
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	6
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Elisabeth BALADUC
Maryse BONNET
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Béatrice CARTAYRADE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Sylvie FENIES
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Christian MONS
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jean-Pierre SOULIER
Raymonde THESSANDIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Georges ALBESSARD	Edwige ZANCHI
François DEFLISQUE	Serge LEYMONIE
François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Jacques ROMEUF	Marie-Hélène CHASTRE
Jacques SERRAT	Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT	Olivier ROCHE

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/08/26-06

**Finances : Budget annexe ZA de la Dinotte 2 -
Décision modificative n°1**

Monsieur Le Président expose qu'à la suite de la réception de la contribution 2025 par le syndicat départemental d'énergies pour un montant de 6 503,80 €, cette dernière n'a pas été inscrite au budget annexe ZA de la Dinotte 2. De ce fait, les dépenses à caractères générales (Chapitre 011) présentent un déficit de 1 676,68 €.

Afin de pallier cet imprévu et de couvrir le reste des dépenses prévues au budget, il est nécessaire d'abonder les dépenses à caractères générales (Chapitre 011) à hauteur de 10 000,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu l'approbation du budget annexe ZA de la Dinotte 2 prévisionnel lors du conseil communautaire du 15 avril 2025 ;

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/08/26-06	Finances : Budget annexe ZA de la Dinotte 2 - Décision modificative n°1
--------------------------------------	--

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE de modifier le budget annexe Déchets Ménagers et Assimilés tel que suivant :**

DM n°1 - ZD_Virement de crédits (avec vote)

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611-01 : Contrats de prestations de services	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355-01 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555-01 : Terrains aménagés	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total Général		20 000,00 €		20 000,00 €

- **CHARGE Monsieur le Président et Madame le Receveur, chacun en ce qui les concernent, d'exécuter la présente**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 0

Fait à Jaleyrac, le 26 août 2025,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier ROCHE

Jean-Pierre SOULIER

